

# Indre-et-Loire | actualité

## Massacre de Maillé : l'enquête classée sans suite

Faute de disposer d'accusés et de preuves, la justice allemande ne peut donner de suite à l'enquête sur Maillé. Après plus de douze ans de recherches.

**A**u malheur s'ajoute le silence : après plus de douze ans d'investigations sur le massacre du 25 août 1944 (jour de la Libération de Paris), la justice allemande vient de classer l'affaire sans suite. Elle enquêtait pour 32 parties civiles représentées par M<sup>e</sup> Marc Morin, du barreau de Tours, pour que ce crime finisse par livrer sa vérité, et, accessoirement, des noms.

Pour ce faire, les survivants et leurs familles ont suivi les recherches menées par la justice allemande car en Allemagne, les crimes de guerre, tout comme les crimes contre l'humanité, sont imprescriptibles, quand, en France, ils sont prescrits après trente ans. Une législation qui montre que l'Allemagne ne cherche pas à protéger ses anciens criminels nazis.

Dans son courrier à M<sup>e</sup> Morin, le parquet compétent, basé à Dortmund, écrit : « *Aucun auteur encore en vie n'ayant pu être identifié, j'ai classé l'enquête sans suite [...]* » Le plus précisément possible, il revient sur le drame pour estimer entre 60 et 100 le nombre de soldats incriminés, « appartenant à des unités non identifiées à ce jour. » Une différence importante par rapport à Oradour-sur-Glane où le rôle de la division SS Das Reich a été clairement établi. « *Sur les 14 inculpés pour participation au massacre de Maillé mentionnés sur une liste faisant partie des documents de la Commission des crimes de guerre des*



Le 25 août 1944, jour de la Libération de Paris, 123 personnes ont été tuées à Maillé et des bâtiments incendiés par des soldats allemands.

*Nations Unies du 8 janvier 1945, quatre ont pu être identifiés ; ils étaient toutefois soit décédés, soit tombés durant la Seconde Guerre mondiale, poursuit le parquet. Les autres n'ont pu être identifiés.* »

Lors de ses investigations, le magistrat allemand a néan-

moins établi une liste de 11 unités présentes dans le secteur, près de Saumur et de Tours, en août 1944. Le nom de la 17<sup>e</sup> division de SS, souvent citée, revient. Mais « *les enquêtes n'ont révélé aucun indice qui permettrait d'affirmer que la 1. Batterie SS-Flack Abteilung 17 a parti-*

*cipé au massacre de Maillé.* » « *Pour les enquêtes qui ont porté sur d'autres crimes commis à Châtellerauld et ses environs ainsi que dans le département de la Vienne et de la Charente, l'identification des auteurs des crimes n'a pas été possible non plus. Les survivants identifiés des unités y ayant éventuellement participé n'ont pu faire aucune déclaration sur les crimes. Ils ont nié toute participation aux crimes. L'appartenance à l'unité concernée ne suffit pas à prouver une participation aux crimes, d'autant plus qu'il n'est pas certain que l'unité ait participé à l'assassinat des Français. D'autres moyens de preuve ne sont pas établis.* »

### «Aucun auteur encore en vie n'a pu être identifié»

Au nom des victimes, M<sup>e</sup> Morin va entamer un recours devant le parquet général à Hamm (Rhénanie du Nord-Westphalie), en lien avec un cabinet allemand. Une dernière chance pour faire la lumière sur ce drame peu connu en France. « *Notre conviction et notre espoir est qu'un survivant pris de remords au soir de sa vie parle, témoigne. En raison de son grand âge, il n'ira pas en prison mais au moins, un procès pourrait avoir lieu, pour porter la parole des victimes, et ne jamais oublier* », espère M<sup>e</sup> Morin.

Raphaël Chambriard

### en savoir plus

Maire de Maillé, Bernard Eliaume a suivi chacune des étapes de l'enquête de la justice allemande mais aussi les recherches journalistiques. Un documentaire, « *Un crime sans assassin* », avait été tourné par Christophe Weber. Le maire se souvient aussi d'un article publié dans le Frankfurter Allgemeine Zeitung et d'une

conférence à Stuttgart, à laquelle ont assisté des policiers allemands. Ces éléments ont servi au procureur allemand de Dortmund pour se lancer dans des investigations. Il était même passé par le parquet français, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale, pour des auditions.

## ••• Survivant, il tend la main aux jeunes

Président de l'Association pour le souvenir de Maillé, Serge Martin, 82 ans, a perdu toute sa famille dans le massacre - ses parents, son frère cadet et ses deux sœurs, dont l'une avait 6 mois. Lui avait 10 ans et se trouvait chez ses grands-parents, à 2 km. « *J'ai appris ce qui s'était passé le soir même alors que je n'aurais pas dû. Un homme l'a annoncé à grand-mère, je l'ai entendu. Je ne voulais pas y croire, puis, il a fallu me rendre à l'évidence. Mes grands-parents m'ont élevé.* »

Après l'école, qu'il a arrêtée à 15 ans, Serge Martin a exercé pendant vingt ans le métier de son père, forgeron et maréchal-ferrant. Avec la dispari-



Serge Martin, président de l'Association pour le souvenir de Maillé.

tion des chevaux dans les campagnes, il s'est plus consacré aux machines agricoles et à la serrurerie. À cause de pro-

blèmes de dos, il a ensuite enseigné dans un centre de formation pour adultes.

Serge Martin continue à témoigner devant des jeunes. L'an dernier, il a vu 120 classes. « *Cet exercice me fatigue mais j'ai besoin de le faire.* » Il ne se dit pas trop étonné du classement sans suite. « *La seule chose que l'on pouvait espérer, c'est qu'un homme ait voulu soulager sa conscience. Ainsi, on avancerait un peu. On se demande pourquoi ce massacre. Même si j'étais enfant, je me souviens bien du contexte, avec la débâcle de l'armée allemande, tous ces convois pendant toute la journée sur la N 10, à 200 m de chez mes grands-parents. Une fois, je suis allé*

*dans les locaux de la police criminelle à Stuttgart, où l'on m'a montré des archives, sans nom, mais avec des dates de naissance. Les soldats avaient 16 ans, sinon un ou deux ans de plus. Plus tard, à Cologne, un professeur m'a parlé de Maillé et expliqué que ces jeunes n'avaient connu que l'idéologie nazie, certains dénonçaient leurs parents s'ils n'approuvaient pas le régime ! A ces soldats, je ne peux pas pardonner. Mais les générations allemandes suivantes n'y sont pour rien. Il faut tendre la main plutôt que de cultiver la haine et s'entre-déchirer. Je ne veux pas que les jeunes connaissent ces horreurs.* »

R.C.

### dates-clés

> 24 août 1944. Vers 19 h, des résistants se ravitaillent dans une ferme au nord de Maillé lorsqu'arrivent deux voitures de l'armée allemande. Les résistants ouvrent le feu, l'accrochage dure environ 45 minutes. Des soldats allemands sont blessés ou tués. En « représailles », un soldat allemand met en joue une famille rassemblée dans une ferme voisine.

> 25 août 1944. Pendant toute la matinée, 123 habitants, de 3 mois à 89 ans, dont 44 enfants et 42 femmes, sont massacrés. Une personne décède le mois suivant de ses blessures. Des bâtiments sont incendiés. Le village comptait 600 habitants.

> 1952. Le tribunal militaire de Bordeaux condamne à mort par contumace le sous-lieutenant Gustav Schlueter, reconnu coupable du massacre. Il n'a jamais été retrouvé et n'a pu être exécuté.

> 1990. Les autorités allemandes diligentes une première enquête qui n'aboutit pas.

> 2004. Une nouvelle enquête est lancée.

> 2008. Première visite du procureur de Dortmund, Ulrich Maas, avec le commissaire Schneider, son adjoint et un interprète. Ils restent trois jours, visitent Maillé et se rendent aux archives municipales de Tours pour consulter le fonds Jean Meunier.

> 2014. Lors d'une cérémonie commémorative, une délégation allemande est présente. Elle comprend Ulrich Maas, venu cette fois dans un cadre privé. A ses côtés se trouvaient le commissaire Schneider, deux interprètes et le ministre de l'ambassade d'Allemagne en France, Max Maldacker, pour représenter le gouvernement allemand. Une gerbe a été déposée devant le monument de granit qui porte le nom des 124 victimes, dans le cimetière.

> 2015. Une rue de Maillé est inaugurée à Oradour-sur-Glane, en Haute-Vienne (642 victimes tuées le 10 juin 1944).

> 2016. Le secrétaire d'État en charge de la mémoire et des anciens combattants visite la Maison du souvenir à Maillé.

### l'essentiel

- > p. 4 Faits divers
- > p. 9 Tours
- > p. 24 Avis d'obsèques
- > p. 25 Sports
- > p. 31 et 32 Courses
- > p. 33 Télévision
- > p. 34 Éditorial
- > p. 40 Bourse
- > p. 41 Jeux
- > p. 42 Météo